



Stage :
Les Assurances
Responsabilité
Civile Atteinte à
l'Environnement

EN PRÉSENTIEL A PARIS OU EN DISTANCIEL

Public concerné

Ce stage est destiné aux responsables assurances et aux juristes.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Objectifs et compétences visées

Permettre aux participants de :

- différencier et identifier toutes les polices et garanties « Pollution » du marché.
- afin de définir et de mettre en place leur plan de protection « assurances pollution ».

Durée et tarif

1 jour, soit 7 heures.

850 € HT

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le repas, le petit déjeuner, et pauses café.

Intervenants

- Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant de CS Entreprises
- Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

Modalités pédagogiques et d'évaluation

La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants.

Les participants sont invités à amener leurs cas pratiques.

Quizz de fin de formation.

Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.

Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



Stage : **Les Assurances Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement**

Programme

1. La police « R.C. atteintes à l'environnement »

- Le contexte juridique : commissions spécialisées, droit français, droit européen...
- Le G.I.E. ASSURPOL et ses relations avec les assureurs adhérents.
- Analyse de la police « Installations terrestres fixes » : définitions, objet de la garantie, les deux extensions de garantie, exclusions, étendue territoriale, durée de la garantie, ...
- Acceptation des risques et tarification : questionnaire / proposition, visite des risques, éco-audit, bases tarifaires, montants des garanties et franchises, exemples chiffrés, concurrents d'ASSURPOL.

2. Autres polices et garanties

- Garantie « Pollution accidentelle » de la police « R.C. Entreprise » : montant, exclusions, insuffisances.
- Assurance « Incendie » : pollution suite à incendie et autres événements couverts, garantie des frais de dépollution des biens assurés et du sol, garantie « pertes d'exploitation » consécutive, les dommages aux voisins et tiers (mise en jeu de la garantie ?), ...
- Autres polices concernées : automobile, ...

Formations complémentaires

- L'assurance RC des Mandataires Sociaux
- L'assurance Responsabilité Civile Entreprise (ou générale)

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 01.39.72.12.22 ou par mail : contact-csformations@cs-entreprise.com

3 rue Bordeaux Psalmon – 60590 TALMONTIERS – Tél : **01.39.72.12.22** – Fax : 01.39.72.50.27

www.cs-entreprise.com – **contact-csformations@cs-entreprise.com**

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 60 03703 60 auprès du préfet de région HAUTS-DE-France » -
SA au capital de 1.000 € - SIRET 801 494 048 00011 R.C.S Beauvais –APE 8559A